

Image not found or type unknown



Testament qui semble erroné

Par **22pirouettes**, le **08/12/2015** à **08:37**

Bonjour suite à l'ouverture du testament laissé par mon père il y est fait mention de voiture, mais elle n'existe pas ou plus. peut-on remettre en cause le testament et le considérer comme nul. merci pour votre aide. bonne journée

Par **amajuris**, le **08/12/2015** à **09:10**

bonjour, seule la clause relative à une voiture, qui n'existe pas, est nulle, le reste du testament reste valable. salutations